

DEC23304DAJ

Décision du 14 novembre 2023 portant prolongation du mandat de M. Jean-Philippe STEYER en qualité de Chef de Département adjoint du Département TRANSFORM

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin 2020 (note de service n°2020-50),

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 portant nomination de M. Jean-Philippe STEYER en qualité de Chef de Département adjoint du Département TRANSFORM pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2020,

Vu la décision du 7 avril 2020 portant renouvellement du mandat de M. Michael O'DONOHUE en qualité de Chef du Département TRANSFORM pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} mai 2020,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} janvier 2024 et jusqu'au 30 avril 2024, M. Jean-Philippe STEYER, Directeur de Recherche de classe exceptionnelle, est prolongé dans ses fonctions de Chef de Département adjoint du Département TRANSFORM.

Fait à Paris, le 14 novembre 2023

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

